

**« MONSIEUR, JE PEUX DEMANDER LA PUBLICATION ? »
Retour sur une pratique d'écriture autour
d'un site collaboratif en classe de français**

Christophe Charlet
IUFM Nord – Pas-de-Calais

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF

Pendant quelques années, dans le collège où je travaillais¹, j'ai proposé aux élèves qui faisaient partie du dispositif « classe pupitre² » de partager un espace d'écriture spécifique à la classe. Ce projet reposait sur l'utilisation d'un site internet créé pour la classe et accessible autant en classe – dans l'espace physique de la salle de cours – que hors la classe, soit dans une autre salle du collège, soit à l'extérieur de l'établissement, plus particulièrement à la maison. Le choix de l'interface³ utilisée avait toute son importance. En effet le site repose sur une particularité technique et structurelle qui me semblait être transformable en un outil intéressant pour pratiquer et travailler l'écriture avec les élèves : deux niveaux de lecture

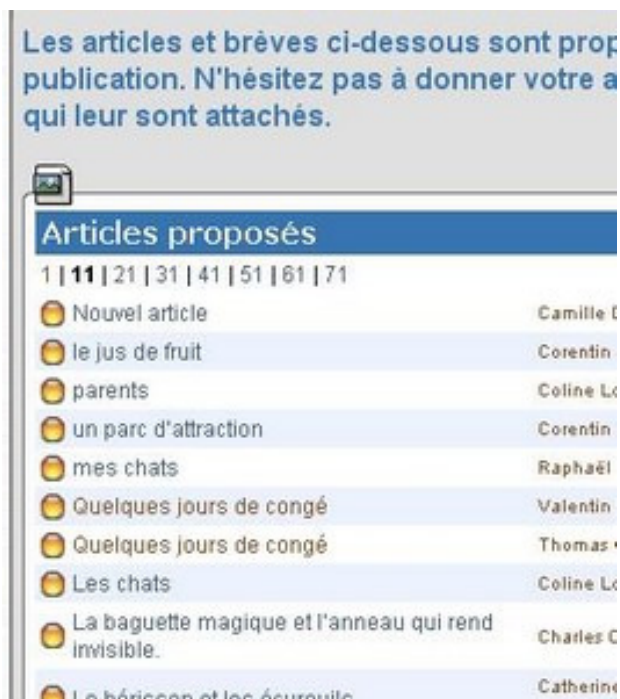
-
1. Le collège Henri Dunant de Merville.
 2. Un dispositif spécifique à l'Académie du Nord – Pas-de-Calais. Une classe pupitre est une salle qui comporte 25 postes élèves et un poste maître ; ce dernier permet d'interagir avec les autres postes de la salle. Pour découvrir le dispositif et quelques utilisations possibles, on pourra se reporter à l'article de Michèle Tancrez dans le numéro 44 de *Recherches (L'ordinateur en classe de français)*.
 3. Il s'agit d'Evaweb, une interface réalisée sur une base spip. Pour en savoir plus : <http://www.eva-web.edres74.ac-grenoble.fr/>

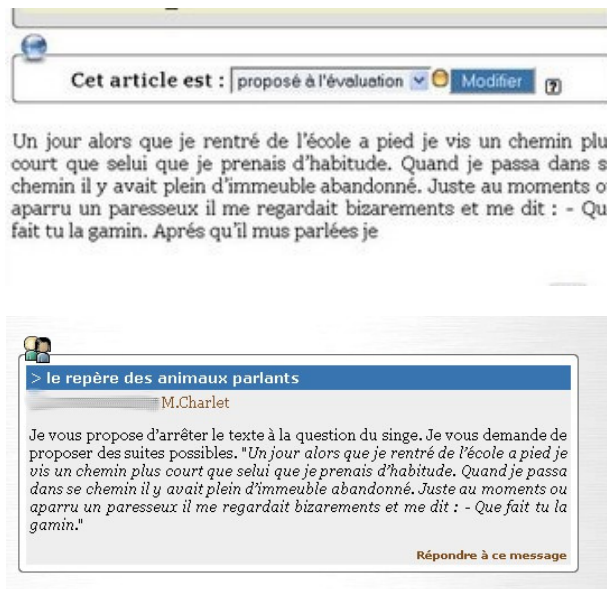
coexistent dans l'interface. Une première, publique, où apparaissent tous les écrits publiés, une seconde, privée – accessible uniquement si l'utilisateur, ici l'élève ou l'enseignant, a été enregistré – qui est une zone d'écriture et de lecture où les essais sont possibles et dans laquelle les utilisateurs peuvent intervenir sur les écrits proposés.

Très concrètement, lorsqu'un élève s'identifie dans l'espace privé, il peut écrire un texte (un *article* dans le langage de l'interface) dans un éditeur très sommaire. S'il le souhaite ou si l'enseignant le propose, il peut demander la publication de cet écrit. Il peut aussi choisir de le laisser comme un document en cours d'écriture et revenir sur son écrit autant de fois qu'il le souhaite et ce sur n'importe quelle machine connectée à internet.

Une autre particularité est la présence d'un forum associé à chaque article qui a fait l'objet d'une demande de publication : les élèves qui sont identifiés dans l'espace privé peuvent alors lire l'article proposé par tel ou tel élève et écrire des commentaires, suggérer des ajouts, des modifications via le forum attaché au texte. Bien évidemment, ce qui me semblait intéressant était de gérer cet espace de commentaires comme un outil possible de réécriture. C'est donc la plupart du temps à ma demande et avec des consignes particulières que j'invitais les élèves à utiliser les forums attachés. Pourtant, certains élèves ont investi cet espace possible d'écriture et ont proposé, de leur propre initiative, des commentaires sur certains textes.

Voici des captures d'écran qui permettent de visualiser l'accès aux articles et le fonctionnement du forum attaché à un article :





C'est donc l'utilisation de cet outil que je me propose de relater et d'interroger dans la suite de cet article, en revenant sur plusieurs aspects dans l'approche de l'écriture/réécriture en classe de sixième et en interrogeant les facilitations et les obstacles qu'un tel dispositif a pu engendrer.

UNE PRISE EN MAIN PROGRESSIVE : LA PRATIQUE DU TEXTE LIBRE

Les élèves qui étaient dans mes classes arrivaient bien évidemment en sixième avec des pratiques d'écriture diverses et fort inégales. En leur proposant, dès le début de l'année, de travailler avec l'ordinateur très fréquemment, j'ajoutais une difficulté d'ordre manipulateur : maîtriser la frappe au clavier et prendre en main l'espace privé où chaque élève devait écrire. Aussi, les premières séances d'écriture étaient ponctuées de nombreuses demandes d'aide technique. Cette étape qui pour certains élèves pouvaient durer deux à trois semaines me semblait importante à gérer et organiser. Ainsi, plutôt que de proposer des activités d'écriture ciblées et contraignantes, j'avais opté pour des courtes séances d'écriture régulières dans la semaine où chaque élève pouvait rédiger le récit de son choix. Il s'agissait donc de reprendre et d'adapter la pratique du texte libre, une des pratiques fondatrices de la Pédagogie Freinet. À ce sujet, voici ce qu'on peut lire sur le site de la FINEM⁴ :

Pratiquer le texte libre ne consiste donc pas à administrer, après une leçon classique d'expression écrite, des exercices de construction de phrases, de

4. Le site de la Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne <http://www.fimem-freinet.org/coope-space-fr-fr/mouvements/afrique-camem/senegal/documents/textlib/le-texte-libre-pratique-renovee-de-l2019ecrit>

paragraphes ou de textes à l'enfant et de les assortir d'observations et de notes chiffrées positives ou négatives selon leur conformité ou non aux modèles enseignés. Il s'agit, au contraire : de laisser l'enfant produire des textes originaux en faisant preuve d'initiative et de créativité, de « socialiser » ses productions par la communication à ses pairs et au maître (donc au groupe-classe) qui, ensemble, les partagent, les valorisent et les améliorent par l'enrichissement du contenu (en respectant la pensée de l'auteur) et la correction (souhaitée et acceptée par l'auteur) des erreurs. Ainsi, communication, partage, valorisation et amélioration sont des moments où l'enfant se rend compte de ses possibilités et de ses limites...

Comme on peut le constater, la pratique du texte libre repose donc sur une réelle liberté pour le scripteur mais confronte son écrit aux autres. Je proposais donc à mes élèves de rédiger librement un texte et, au moment où ils le choisissaient, et s'ils le choisissaient, de l'offrir à la lecture des autres élèves et de moi-même afin que nous puissions réagir. Une mini charte de bon usage de l'espace privé leur rappelait les étapes et les modalités pour l'écriture des textes libres. Cela permettait de différencier distinctement ces moments de libre choix et les demandes d'écriture – exercices imposés – faites par moi-même pour le cours de français sur des objets ou des thèmes bien précis en rapport avec le programme des séquences.

Voici la dernière version de cette charte (2007)

Quand tu écris sur le site de la classe un texte libre (dans l'espace privé)

- tu **écris** ton article
- si tu le souhaites et quand tu estimes que ton article est lisible par tous, tu le proposes à l'évaluation
- c'est moi qui accepte ou non de le rendre visible à tous dans l'espace privé
- ton texte est lu par les autres élèves qui ont le droit de réagir en écrivant dans le forum
- ton texte peut être lu en classe entière et on peut proposer des changements
- ton texte peut être publié (pas toujours) et si tu en es d'accord par moi-même dans l'espace public. Il sera lisible par tous (parents, autres élèves que ceux de la classe...) dans la rubrique « Ah ! Vous écrivez ! » Mais il doit avoir été relu et corrigé avant.

M. Charlet

Une séquence initiale programmée dans mes classes de sixième s'intitulait « Je suis venu vous lire... ». Il s'agissait, en début d'année scolaire, de renouer le contact avec la lecture. Dans un premier temps – geste inaugural – je lisais à la classe l'incipit d'un récit que j'avais choisi⁵. Puis, je leur demandais de ramener, les cours suivants, un livre de leur bibliothèque (ou de la bibliothèque municipale) et de choisir, à leur tout, un extrait à lire en classe. Les livres apportés permettaient de construire un début de « bibliothèque de classe ». Sur ce même principe de choix et de proposition, je leur indiquais la création d'une rubrique sur le site intitulée « Ah ! Vous écrivez ? » prévue pour accueillir les textes libres proposés par les élèves de la classe.

5. En 2007, l'incipit du livre de Jean-Philippe Arrou-Vignod, *Le livre dont je ne suis pas le héros* (Neuf de l'École des loisirs). Les premières phrases sont : « Ce matin, on a fait une rédaction sur table. M. Lambert a écrit le sujet au tableau : [...] ».

Certains élèves se sont emparés très rapidement de cet espace et ont très vite proposé des écrits. Certains écrivaient de chez eux, du CDI. Je laissais également du temps en fin de certaines séances. Pour encourager celles et ceux qui tardaient à le faire, je leur rappelais régulièrement qu'ils pouvaient, s'ils avaient terminé l'activité demandée, se connecter sur l'espace privé et écrire. Assez rapidement, plusieurs dizaines de textes, souvent courts, étaient proposés à l'évaluation dans l'espace privé. Régulièrement, je demandais à la classe d'aller lire les textes proposés et je consacrais une séance hebdomadaire au retour sur ces textes.

Voici quelques-unes de ces productions, suivies pour chacune d'un court commentaire qui permet de situer le contexte de production :

[...]

Vous trouverez l'intégralité de l'article dans le numéro 55 de Recherches
